

Initiative humanitaire d'urgence en faveur d'Alep

 eeas.europa.eu/node/10873_fr

IMPRIMER

07.10.2016

Teaser

Déclaration de Mme Federica Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et de M. Christos Stylianides, commissaire chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, sur une «initiative humanitaire d'urgence en faveur d'Alep»

Text

Alors que nous œuvrons sans relâche pour qu'il soit mis fin aux hostilités, aujourd'hui, face au drame humanitaire qui se déroule à Alep, nous, en tant qu'Union européenne, prenons une initiative humanitaire urgente en faveur de la ville afin de permettre aux organisations humanitaires de faire leur travail et aux civils d'être secourus et protégés. Nous appelons toutes les parties au conflit à soutenir cette initiative et à en faciliter la mise en œuvre. Cette initiative, qui a été adoptée en coopération avec les Nations unies, comporte deux grands volets: - Premièrement, elle vise à faciliter la fourniture urgente aux civils d'Alep-Est d'une aide vitale de base qui couvre les besoins médicaux et les besoins en eau et en nourriture. Un convoi humanitaire conjoint de divers organismes d'aide, alimenté par des stocks prépositionnés qui ont pu être constitués notamment grâce à un financement des actions de première intervention octroyé par l'UE, est prêt à partir d'Alep-Ouest pour rejoindre l'est de la ville. Ce convoi peut secourir jusqu'à 130 000 personnes. - Deuxièmement, elle vise en parallèle et dans le même temps à garantir, depuis Alep-Est, l'évacuation sanitaire des blessés et des malades ayant un besoin urgent d'assistance médicale, la priorité étant accordée aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées. L'UE exhorte toutes les parties à accorder d'urgence les autorisations requises pour permettre la fourniture de l'aide et les évacuations sanitaires. Dans les heures et les jours à venir, elle collaborera activement avec les parties concernées pour que cet appel soit suivi d'effets. Les opérations devraient être menées sous la seule responsabilité des organisations humanitaires et selon leurs propres modalités, qui garantissent l'impartialité et la neutralité des opérations d'aide et les conditions minimales de sécurité et de protection des travailleurs humanitaires et des civils. Ces conditions humanitaires devraient être au cœur des efforts déployés par la communauté internationale. L'UE demande par ailleurs que les évacuations sanitaires soient autorisées non seulement à Alep-Est, mais également dans toutes les zones assiégées, y compris les «quatre villes» dans lesquelles la vie des habitants est également menacée en raison de l'absence de médicaments et de soins médicaux. L'UE se tient prête à faciliter et à soutenir l'évacuation des patients et leur transfert vers les installations médicales adéquates dans la

région et, le cas échéant, en Europe pour les soins médicaux spécialisés ne pouvant être dispensés dans la région. L'Union mobilise également un plan d'aide d'urgence de 25 millions d'euros pour appuyer et renforcer les opérations de première intervention de ses partenaires humanitaires, afin de permettre l'octroi d'une aide d'urgence en matière médicale et alimentaire et en matière d'eau et d'assainissement à Alep et dans d'autres zones prioritaires du pays. L'UE appelle tous ses partenaires et l'ensemble des parties à s'unir autour de cette initiative humanitaire en faveur d'Alep, tant pour le bien de l'humanité que pour l'avenir politique de la Syrie.

Catégorie

Statements by the HR/VP